

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Société Mourad GUELLATY et Associé)..

BILAN : LES ACTIFS
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 016	Au 31 décembre 2 015
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 212 443	2 150 605
Moins: amortissements		-2 099 149	-2 039 807
	(1)	113 294	110 798
Immobilisations corporelles		110 268 971	105 550 211
Moins: amortissements		-79 651 872	-74 649 883
	(1)	30 617 099	30 900 328
Immobilisations financières		979 664	923 278
Moins: provisions		-131 322	-131 322
	(2)	848 342	791 956
Total des Actifs immobilisés		31 578 735	31 803 082
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		31 578 735	31 803 082
Actifs courants			
Stocks		4 904 047	4 465 981
Moins: provisions		-94 905	-46 005
	(3)	4 809 142	4 419 976
Clients et comptes rattachés		39 154 189	39 492 080
Moins: provisions		-1 041 481	-1 350 583
	(4)	38 112 708	38 141 497
Autres actifs courants		1 659 256	1 180 878
Moins: provisions		-90 763	-90 763
	(5)	1 568 493	1 090 115
Placements et autres actifs financiers		7 428	69 564
Moins: provisions			
	(6)	7 428	69 564
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	648 987	497 291
Total des actifs courants		45 146 758	44 218 443
TOTAL DES ACTIFS		76 725 493	76 021 525

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 016	Au 31 décembre 2 015
Capitaux propres			
Capital social		35 336 225	34 117 750
Réserves		3 813 451	4 205 405
Subventions d'investissements		935 336	1 239 588
Fond Social		52 781	13 812
Résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		40 137 793	39 576 555
Résultat de l'exercice		6 264 358	7 750 071
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 135 000	1 200 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	46 402 151	47 326 626
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		258 406	265 820
Autres passifs financiers	(9)	12 096 698	11 936 057
Provisions		67 735	67 735
Total des passifs non courants		12 422 839	12 269 612
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	10 862 338	6 763 614
Autres passifs courants	(11)	4 196 672	4 587 890
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	2 841 493	5 073 783
Total des passifs courants		17 900 503	16 425 287
Total des passifs		30 323 342	28 694 899
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		76 725 493	76 021 525

ETAT DE RESULTAT
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 016	Au 31 décembre 2 015
Revenus	(13)	28 701 586	29 693 359
Coût des ventes	(14)	-21 190 392	-22 147 817
Marge brute		7 511 194	7 545 542
Autres produits d'exploitation	(15)	641 381	476 715
Frais de distribution	(16)	-1 030 993	-863 359
Frais d'administration	(17)	-1 524 958	-1 879 837
Autres charges d'exploitation	(18)	-528 840	-593 445
Résultat d'exploitation		5 067 784	4 685 616
Produits financiers nets	(19)	1 476 808	1 380 125
Produits des placements			
Produits des participations	(20)	1 169 906	2 988 750
Autres gains ordinaires		49 716	12 369
Autres pertes ordinaires			
Dotation aux provisions pour risques et charges			
Reprise sur provisions pour risques et charges			
Résultat des activités ordinaires avant impôt		7 764 214	9 066 860
Impôt sur les sociétés	(21)	-1 221 919	-1 316 789
Résultat des activités ordinaires après impôt		6 542 295	7 750 071
Eléments extraordinaires	(22)	-277 937	
Résultat net de l'exercice		6 264 358	7 750 071

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2 016	Au 31 décembre 2 015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		42 670 439	39 884 605
Intérêts reçus		18	988
Encaissements provenant des placements à court terme		0	0
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-25 673 292	-27 599 854
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(23)	-4 174 842	-4 637 227
Intérêts payés	(24)	-270 555	-142 827
Décaissements provenant des placements à court terme			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		12 551 768	7 505 685
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25)	-4 392 942	-2 132 631
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		5 000	16 250
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-10 691
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-4 387 942	-2 127 072
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie			
Dividendes et autres distributions payés	(26)	-6 814 945	-6 820 240
Dividendes et autres distributions reçus	(27)	1 169 906	2 988 750
Encaissement provenant des subventions d'Investissements		0	0
Encaissement d'emprunts	(28)	7 450 000	12 650 000
Remboursement d'emprunts	(29)	-9 054 893	-13 783 333
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-7 249 932	-4 964 823
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(30)	-44 069	14 231
Variation de trésorerie		869 825	428 021
Trésorerie au début de l'exercice		-220 838	-648 859
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(31)	648 987	-220 838

AIR LIQUIDE TUNISIE

37, Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II
Ariana Aéroport - 2035 Ariana

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2016

PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 31 DECEMBRE		
				2 016	2 015	
Revenus et autres produits	28 701 586	Déstockage de production	5 458 607			
Total	28 701 586	Total	5 458 607	Production	23 242 979	25 718 061
Production	23 242 979	Achats consommés	8 102 399	Marge sur coût matières	15 140 580	16 072 906
Marge sur coût matières	15 140 580	Autres charges externes	2 990 299			
Total	15 140 580	Total	2 990 299	Valeur Ajoutée Brute	12 150 281	13 273 842
Valeur Ajoutée Brute	12 150 281	Impôts et taxes	75 041			
		Charges de personnel y compris TFP et FOPROLO	3 932 637			
Total	12 150 281	Total	4 007 678	Excédent brut d'exploitation	8 142 603	9 482 020
Excédent brut d'exploitation	8 142 603	Autres charges ordinaires	5 852 288			
Autres produits d'exploitation	691 097	Dotations aux amortissements et aux pr	3 426 304			
Produits des participations	1 169 906	Charges Diverses	289 896			
Produits des placement		Autres Pertes				
Produits Financiers	2 390 976	Charges Financières	914 169			
Reprise de provision pour risque		I. S.	1 221 919			
Autres gains						
Total	12 394 582	Total	5 852 288	Résultat des activités ordinaires	6 542 295	7 750 071
Résultat positif des activités ordinaires	6 542 295	Eléments extraordinaires	277 937	Résultat net de l'exercice	6 264 358	7 750 071

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2016.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2015	Acquisitions	Reclassement	Autres	Valeurs brutes au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	2 150 605	24 677	37 161		2 212 443
Logiciels	2 130 605	24 677	37 161		2 192 443
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	105 550 211	4 991 976	<37 161>	<236 055>	110 268 971
Terrains	909 214				909 214
Constructions	3 678 355	234 076	306 111		4 218 542
Matériel et outillage	44 633 661	92 894	755 293	<513 874>	44 967 974
Matériel de transport	3 327 653	154 001	-	<120 780>	3 360 874
M.M.B & A.A.I	13 874 031	20 669	1 433 448	<49 000>	15 279 148
Emballages	38 333 361	288 465	612 509	<14 198>	39 220 137
Immobilisations encours	793 936	4 201 871	<3 144 522>	461 797	2 313 082
Total	107 700 816	5 016 653	-	<236 055>	112 481 414

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2015	Dotations 2016	Autres variations	Amortissements au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	2 039 807	59 342		2 099 149
Logiciels	2 039 807	59 342		2 099 149
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	74 649 883	5 692 007	<690 018>	79 651 872
Terrains				
Constructions	2 195 476	139 027	<186 271>	2 148 232
Matériel et outillage	30 885 942	2 564 622	<1 252 482>	32 198 082
Matériel de transport	2 609 002	229 058	<112 946>	2 725 114
M.M.B & A.A.I	8 860 847	1 164 422	876 009	10 901 278
Emballages	30 098 616	1 594 878	<14 328>	31 679 166
Immobilisations encours				
Total	76 689 690	5 751 349	<690 018>	81 751 021

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Titres de participation (a)	754 046	754 046
Souscription Emprunt National	50 000	50 000
Prêts au personnel (b)	60 636	4 250
Dépôts et cautionnements	114 982	114 982
Total brut	979 664	923 278
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<131 322>	<131 322>
Total net	848 342	791 956

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940 DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Matières premières	380 485	265 944
Matières consommables	3 641 715	3 402 673
Gaz fabriqués	868 891	765 183
Marchandises en transit	12 956	32 181
Total brut	4 904 047	4 465 981
Provision pour dépréciation des stocks	<94 905>	<46 005>
Total net	4 809 142	4 419 976

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Air Liquide Tunisie Services	35 745 479	34 807 348
Autres clients	3 408 710	4 684 732
Total brut	39 154 189	39 492 080
Provision pour dépréciation des clients	<1 041 481>	<1 350 583>
Total net	38 112 708	38 141 497

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Taxe de formation professionnelle	0	10 528
Charges payées ou comptabilisées d'avance	151 568	171 025
Sociétés du Groupe (a)	664 652	193 984
Consignations en douane	39 690	36 385
Produits à recevoir	163 747	257 858
Autres comptes d'actifs courants	639 599	511 098
Total brut	1 659 256	1 180 878
Provision pour dépréciation des autres actifs	<90 763>	<90 763>
Total	1 568 493	1 090 115

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	5 250	67 386
Titres de placement	2 178	2 178
Total	7 428	69 564

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Banque de Tunisie	580 660	464 305
UBCI	2 689	2 986
Autres établissements bancaires	62 608	25 539
Caisses	3 030	4 461
Total	648 987	497 291

BILAN - PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2016 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2015 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2015 (conformément à l'AGO du 27 Mai 2016)	Autres variations	Au 31 décembre 2016 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	34 117 750		1 218 475	35 336 225
Réserve légale	3 280 555	131 220		3 411 775
Fond Social	13 812	100 000	<61 031>	52 781
Autres réserves	924 850	<504 699>	<18 475>	401 676
Subvention d'investissement	1 239 588		<304 252>	935 336
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	7 750 071	<7 750 071>	6 264 358	6 264 358
Compte spécial d'investissement	0	1 200 000	<1 200 000>	0
Total	47 326 626	<6 823 550> (b)	5 899 075	46 402 151

(a) Le capital est divisé en 1 413 449 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de 2015.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	836 297	59,17%
Groupe Banque de Tunisie	334 394	23,66%
Groupe Banque Nationale Agricole	156 899	11,10%
Autres	85 859	6,07%
Total	1 413 449	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Fournisseurs d'exploitation	6 583 582	4 544 532
Fournisseurs d'immobilisation	1 325 150	609 941
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de G	146 868	48 561
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	2 794 512	1 548 278
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	12 226	12 302
Total	10 862 338	6 763 614

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2016	2015
Charges à payer	(a)	700 089	1 068 516
C.N.S.S		403 995	406 196
Compte courant actionnaires		84 377	75 772
Société du Groupe	(b)	37 641	66 401
Impôts et taxes		1 544 784	1 695 095
Autres créditeurs		1 425 786	1 275 910
Total		4 196 672	4 587 890

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des départs à la retraite et des bonus.

(b) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Banque de Tunisie	-	718 129
Autres Banques	-	-
Echéance Emprunts à moins d'un an	2 841 493	4 355 654
Total	2 841 493	5 073 783

ETAT DE RESULTAT

NOTE 13 : REVENUS

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2016.

Rubriques	2 016	2015
Chiffre d'affaires	28 701 586	29 693 359

NOTE 14 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 016	2 015
Achats consommés	13 543 037	13 582 303
Frais de personnel	2 965 564	2 809 762
Services extérieurs	1 969 844	1 956 793
Amortissements et provisions	2 711 947	3 798 959
Total	21 190 392	22 147 817

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 016	2015
Location	46 487	45 895
Produits divers d'exploitation	290 642	83 904
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	304 252	346 916
Total	641 381	476 715

NOTE 16 : COÛTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 016	2 015
Achats non stockés	15 374	24 977
Frais de personnel	389 793	382 089
Services extérieurs	432 310	178 388
Amortissements et provisions	193 516	277 905
Total	1 030 993	863 359

NOTE 17 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 016	2 015
Frais du personnel administratif	577 280	530 565
Services extérieurs	552 492	645 820
Achats non stockés	2 595	13 173
Amortissements et provisions	392 591	690 279
Total	1 524 958	1 879 837

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 016	2 015
Redevance Air Liquide SA	299 806	308 306
Amortissements et provisions	128 250	164 190
Services extérieurs	100 784	120 949
Total	528 840	593 445

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2016	2015
Charges financières	<914 168>	<669 967>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<139 023>	<182 222>
Intérêts des emprunts	<221 887>	<359 847>
Escompte	<8 510>	<9 532>
Pertes de change	<544 748>	<118 366>
Produits financiers	2 390 976	2 050 092
Intérêts de retard (a)	1 954 566	1 866 025
Intérêts créditeurs des comptes courants	18	988
Gain de change	436 392	183 079
Produits financiers nets	1 476 808	1 380 125

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 20 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2015.

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

NOTE 22 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES

Il s'agit de la contribution conjoncturelle exceptionnelle instaurée par les dispositions des articles 48 à 51 de la loi de finances pour l'année 2017.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 23 : IMPÔTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

NOTE 24 : INTÉRÊTS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 25 : DÉCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2016.

NOTE 26 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYÉS

Le solde de ce poste représente les dividendes et autres distributions payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2015.

NOTE 27 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2015.

NOTE 28 : ENCAISSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente le solde des emprunts à court terme contractés auprès de la BT pour le financement des opérations d'exportations et de stock.

NOTE 29 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT.

NOTE 30 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

Rubriques	2016	2015
Banque de Tunisie	580 660	<253 824>
UBCI	2 689	2 986
Autres établissements bancaires	62 608	25 539
Caisses	3 030	4 461
Total	648 987	<220 838>

NOTE 31 : TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2016	2015
Cautions douanières	32 060	294 810
Cautions sur marchés	12 035	12 035
Total	44 095	306 845

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2016

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	21 190 392	13 543 037	2 965 564	2 711 947	1 969 844	
Frais de distribution	1 030 993	15 374	389 793	193 516	432 310	
Frais d'administration	1 524 958	2 595	577 280	392 591	552 492	
Autres charges d'exploitation	528 840			128 250	400 590	
I/S	1 221 919				1 221 919	
	25 497 102	13 561 006	3 932 637	3 426 304	4 577 155	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT GENERAL- EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 76 725 493 DT et un résultat bénéficiaire de 6 264 358 DT,
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et

notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que nous avons révélé au Procureur de la République, une disparition de stock de produits finis de la société (bouteilles de gaz acétylène). Cette disparition de stocks a fait l'objet d'un procès-verbal auprès du poste de la Police Nationale en date du 18 février 2016. L'affaire en justice est en cours et le montant du préjudice total n'a pas été arrêté.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous

avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

4- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 24/04/2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mourad GUELLATY

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention et opération nouvellement conclues au cours de l'exercice 2016.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont voici les principaux volumes :

- Contrat de services conclu le 1^{er} janvier 2015 avec AIR LIQUIDE SA, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 Avril 2016, ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2016 au titre de cette convention s'est élevé à 105 122 Euros soit 260 690 DT non encore réglé au 31 décembre 2016.
- Contrat de services conclu le 1^{er} Juillet 2015 avec AIR LIQUIDE MAROC, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 Avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un montant indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à AIR LIQUIDE TUNISIE. Le montant facturé pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2016 est de 153 952 DT HT. Le quatrième trimestre de l'année 2016 sera facturé en 2017 pour une somme de 35 997 DT HT.
- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la

concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. La charge de l'exercice 2016 au titre de cette convention s'est élevée à 1 845 376 DT.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. La charge de l'exercice 2016 au titre de cette convention s'est élevée à 188 535 DT.
- Location à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans à partir du le 1^{er} décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2016 au titre de cette convention s'est élevé à 46 487 DT hors taxes. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2016 s'élève à 80 644 DT TTC.
- Convention de fournitures et de services signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en date du 2 Août 1993 telle que modifiée par les avenants du 1^{er} Janvier 2012, du 06 Octobre 2014 et du 18 Mai 2015, autorisées respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993 , du 19 Novembre 2012, du 17 Avril 2015 et du 12 Avril 2016 portant sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.
Le montant total facturé en 2016 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 8 418 355 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2016 s'élève à 19 971 517 DT TTC relatif à la redevance de l'exercice 2016 qui est de 9 933 659 DT TTC et la facture au titre de l'exercice 2015 d'une somme de 10 037 858 DT TTC.
- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total facturé à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2016 au titre de cette convention s'est élevé à 1 954 566 DT hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du

31 décembre 2016 s'élève à 5 311 922 DT TTC relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.

- La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA a signé une convention de fournitures et de services avec AIR LIQUIDE SPECNA en date du 06 Octobre 2014 autorisée par votre Conseil d'administration du 17 Avril 2015 portant sur :
 - la mise à disposition par la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA de l'unité de production FLOXFIL, et
 - la fourniture de prestation par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de la gestion industrielle et logistique et de la gestion administrative et financière.

Le montant total facturé en 2016 à AIR LIQUIDE SPECNA s'est élevé à 390 062 DT hors taxes. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2016 s'élève à 1 298 549 DT TTC.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

a) *Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :*

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 s'est élevée à 574 607 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable, de la provision pour bonus de l'exercice 2016 à servir en 2017 et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La société a alloué en 2016 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 110 000 DT.
- La société a alloué en 2016 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 20 000 DT.

b) *Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en DT) :*

Rubrique	D.G		PCA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Salaires	460 806	87 000				
Avantages à court terme	113 801	-				
Jetons de présence	-	20 000	20 000	20 000	110 000	501 435
Autres avantages à long terme						
Paiements en actions						
Total	574 607	107 000	20 000	20 000	110 000	501 435

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article

475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis le, 24/04/2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mourad GUELLATY